

Compte rendu de la réunion du vendredi 23 septembre 2021

La Présidente ouvre la séance à 18h12

Présents : 8

Absents : David ROQUES pouvoir donné à Richard SARRAU

Hervé BOUDES pouvoir donné à Delphine COMAYRAS

Alexi CARRIERE pouvoir donné à Colette LEMBERT

La secrétaire de séance est. Delphine COMAYRAS

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 17 septembre 2021

2. Eclairage public

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité

- d'adopter le principe de couper l'éclairage public de 23h à 6h
- de donner délégation au Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public et dont publicité sera faite le plus largement possible.
- de donner délégation au Maire pour signer le projet de convention proposé par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses portant sur l'accompagnement de la commune (annexé à la présente délibération) et de verser la somme de 350 € TTC au Parc.

3. Socle numérique dans les écoles primaires

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de déposer un dossier de conventionnement afin de bénéficier du plan de relance de l'Etat. Des subventions seront allouées pour l'achat de matériel informatique dans les écoles primaires. Chaque classe pourra obtenir une subvention de 70 % sur une somme allant jusqu'à 3 500 €.

.Le devis est de 3850€ ce qui laisserait 1155 € à la charge de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45